

Hérouville-Saint-Clair

## écoles. Label « cité éducative » : 300 000 € pour les enfants défavorisés d'Hérouville



Seule ville de l'ex-Basse-Normandie, Hérouville Saint-Clair vient d'être labellisée « **Cité éducative** ». Un coup de pouce de 300 000 € sur trois ans pour aider les élèves des établissements de zone d'éducation prioritaire.

La Ville d'Hérouville Saint-Clair fait partie des 80 territoires de l'Hexagone labellisés « **Cité éducative** ». C'est le ministre de l'Education nationale Jean-Michel Blanquer et le ministre chargé de la Ville et du Logement Julien Denormandie qui ont dévoilé l'information, jeudi 5 septembre 2019.

Réussite éducative et égalité des chances

Hérouville Saint-Clair est la seule ville des trois départements de l'ex-Basse-Normandie à être labellisée. « **C'est une satisfaction** », soupire le maire Rodolphe Thomas, lors de la présentation du projet ce vendredi 13 septembre. « **La réussite éducative et l'égalité des chances sont les deux piliers de notre politique à Hérouville, avec des actions à destination du public le plus fragilisé et éloigné des structures scolaires** ».

7 établissements scolaires et 2 crèches

Ce label « **Cité éducative** » permet à l'État de débloquer une enveloppe de 100.000 euros par an pendant trois ans à Hérouville Saint-Clair, soit 300.000 euros au total.

Cela s'adresse à ses établissements scolaires situés en zone d'éducation prioritaire, à savoir cinq écoles (Poppa de Valois au Grand Parc, Simone-Veil au Val, Gringoire aux Belles Portes, Blaisot et Boisard à la Grande Delle), deux collèges (Varignon et Mandela) et deux crèches (Les p'tits lutins et Jardin de Rollon). Jean-Louis Borloo et Claudie Haigueré sont les parrain et marraine hérouvillais de ce label.

Pour les enfants âgés de 0 à 25 ans

« **Nous étions cité éducative avant que cette labellisation existe, mais cela va nous permettre d'aller plus loin** », précise la maire-adjointe à l'éducation Caroline Boisset. « **Ce dispositif s'adresse aux enfants âgés de 0 à 25 ans pour leur donner tous les moyens afin que leur insertion professionnelle se fasse dans les meilleures conditions. On a l'ambition de transformer les certitudes en possibles** ».

Pour le moment, aucune action n'a encore été décidée. Une première réunion doit avoir lieu cette semaine. Un accord collégial sera nécessaire entre l'État, l'Education nationale et la Ville d'Hérouville pour valider les actions à mettre en place. « **Nos suggestions sont notamment de renforcer l'accompagnement à la crèche, d'intéresser et de motiver les familles à suivre le parcours scolaire de leur enfant ou d'équiper en informatique toutes les classes de notre territoire, sachant qu'on est passé de 85 à 100 classes cet été avec le dédoublement des CP-CE1** », reprend Caroline Boisset.

Stages, décrochage scolaire, numérique...

Le maire Rodolphe Thomas se satisfait de ce dispositif : « **des actions vont être mises en place sur les trois prochaines années et on verra les résultats** ». Les problématiques de santé ou d'intégration des élèves en stage font également partie des chevaux de bataille. « **Lutter contre le décrochage scolaire, ouvrir le regard sur le monde de l'entreprise ou bien négocier le chantier primordial du numérique sont des sujets importants** », précise le directeur académique Mathias Bouvier. « **C'est important de donner plus à ceux qui**

en ont le plus besoin ».

Tête de pont du dispositif, le collège Varignon disposera de 15 000 € des 100 000 € annuels pour la ville. « **Je suis impressionné par ce qu'il se passe à Hérouville et l'ambition pour chaque élève** », précise Sylvain Prado, le nouveau directeur du collège Varignon qui arrive de Saint-Etienne. S'il attend de mieux connaître l'établissement pour dégager des actions à mettre en place, le nouveau directeur souhaite « **poursuivre ce qui a été fait sur l'insertion professionnelle des élèves et les accompagner dans la citoyenneté pour que ce soit un plancher vers la réussite** ».

Grégory MAUCORPS



*Hérouville Saint-Clair est la seule ville de l'ex-Basse-Normandie labellisée « Cité éducative ». De quoi offrir 100.000 € supplémentaires par an pendant trois ans pour des actions vers les élèves de zone d'éducation prioritaire de la ville. (@Nicolas Orhant/Ville d'Hérouville)*